SEANCE DU COMITÉ DU 18 DÉCEMBRE 2017

_____

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix sept, le dix huit décembre à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de quatre vingt seize à l'Étoile Business Center – 21-25, rue Balzac à Paris 8ème, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le onze décembre deux mille dix sept.

Trois délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, M. Jean-Pierre Valentin, délégué titulaire de la commune de Carrières-sur-Seine, est désigné comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 16 octobre 2017 ;

- a approuvé, à l'unanimité, la délibération fixant les orientations budgétaires du Sigeif pour l'exercice 2018 ;

- affaire retirée (affaire n° 3-a) : Garantie de l'emprunt contracté par la SEM Sigeif Mobilités : *le Conseil d'administration de la SEM Sigeif Mobilités, réuni le 6 décembre dernier, n'a pas attribué le marché de construction de la station GNV de Gennevilliers*.

- a approuvé, à l'unanimité, la cession au Syndicat Mixte des ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) pour son entrée au capital de la SEM Sigeif Mobilités, de cinq cent actions du Sigeif d'une valeur de cent euros par action,

- a été informé sur le résultat de l'appel d'offres pour la construction de la station GNV de Gennevilliers,

- a approuvé, à l'unanimité, l'augmentation du capital détenu par le Sigeif au sein de la SEM Energies Posit'if par souscription d'actions à émettre, représentant une somme totale de 9 934,00 euros ;

- a approuvé, à l'unanimité, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique de gaz effectué par le Sigeif concernant l'exercice 2015 ;

- a approuvé, à l'unanimité, la convention particulière 2018-2020 entre le Sigeif, Enedis et EDF Commerce relative à l'intégration des ouvrages dans l'environnement dans le cadre de la convention pour le service public de la distribution d'énergie électrique sur le territoire de la concession ;

.../...

- a approuvé, à l'unanimité, la convention entre le Sigeif, la commune de Rueil-Malmaison et Enedis, pour la remise d'un terrain situé sur cette commune, cadastré section AM n° 303 et qui cesse d'être affecté au service public de la distribution d'électricité ;

- a approuvé, à l'unanimité, les conventions de coopération décentralisée entre le Sigeif et la commune de Loumbila au Burkina Faso ainsi que la commune de Birni N'Gaouré au Niger et la convention relative à l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'association «Union Sportive de la Jeunesse Mitryenne » (USJM) pour son projet au Burkina Faso ainsi que la convention relative à l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'association « Eau vive » pour son projet au Niger ;

- a conféré, à l'unanimité, à M. Michel Herbillon, pendant toute la durée de la mandature, un mandat spécial relativement aux dossiers concernant l'action extérieure du Sigeif menée dans le cadre des orientations fixées par sa commission de coopération décentralisée ;

- a approuvé, à l'unanimité, les modifications apportées au tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2018 concernant :

    - la suppression d'un emploi d'attaché territorial et d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe,

    - la création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe et d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

- a été informé du soutien au développement de la Pompe à Chaleur (PAC) à absorption gaz.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 30.

Affiché le 18 décembre 2017,
Le Président du Syndicat,

JEAN-JACQUES GUILLET
Maire de Chaville